



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 26 MARS 2018

Le 26 mars 2018 à 19h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

Date de convocation : 19 mars 2018

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absent ayant donné pouvoir :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Marinette PUECH.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Effectif légal du Conseil municipal : 11

Membres en exercice : 9

Conseillers présents ou représentés : 9

Votants : 9

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 26 février 2018.

1. Subvention 2018

M. le Maire rappelle que par délibérations en date du 20 novembre 2017 et du 26 février 2018, une enveloppe de 595 euros a été attribuée aux associations et établissements de formation et d'enseignement au titre de l'exercice 2018.

Le CFA du Bâtiment de la Côte d'Or accueille cette année, un jeune en formation domicilié sur la commune. Afin d'améliorer la qualité de leurs enseignements, il sollicite une aide financière.

Afin de prévoir les crédits au budget 2018, M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'octroi de cette subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'octroyer une subvention au CFA du Bâtiment de la Côte d'Or (DIJON) à hauteur de 30.00 euros au titre de l'exercice 2018.

Les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018.

2. Budget principal - Vote du compte administratif 2017

Sous la présidence de Mme Marinette PUECH, 1^{ère} adjointe, et après lecture des résultats du compte administratif et du compte de gestion 2017 du budget principal conformes en tout point,

Le Conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal tel qu'il a été présenté (le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la séance) et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	92 571.00	€
	Réalisé	79 397.12	€
	Reste à réaliser :	3 120.00	€
Recettes	Prévus :	92 571.00	€
	Réalisé	43 738.83	€
	Reste à réaliser :	6 855.00	€

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	344 615.00	€
	Réalisé	226 572.26	€
	Reste à réaliser :	0.00	€
Recettes	Prévus :	344 615.00	€
	Réalisé	406 300.03	€
	Reste à réaliser :	0.00	€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 35 658.29	€
Fonctionnement :	179 727.77	€
Résultat global :	144 069.48	€

- de le déclarer en conformité avec les écritures enregistrées pour l'exercice 2017 par le receveur,
- de constater la sincérité des restes à réaliser.

3. Budget assainissement - Vote du compte administratif 2017

Sous la présidence de Mme Marinette PUECH, 1^{ère} adjointe, et après lecture des résultats du compte administratif et du compte de gestion 2017 du budget assainissement conformes en tout point, Le Conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le compte administratif de l'exercice 2017 du budget assainissement tel qu'il a été présenté (le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la séance) et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	45 322.00	€
	Réalisé	9 293.74	€
	Reste à réaliser :	2 000.00	€
Recettes	Prévus :	45 322.00	€
	Réalisé	30 323.34	€
	Reste à réaliser :	0.00	€

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	71 666.00	€
	Réalisé	27 750.54	€
	Reste à réaliser :	0.00	€
Recettes	Prévus :	71 666.00	€
	Réalisé	72 889.04	€
	Reste à réaliser :	0.00	€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	21 029.60	€
Fonctionnement :	45 138.50	€
Résultat global :	66 168.10	€

- de le déclarer en conformité avec les écritures enregistrées pour l'exercice 2017 par le receveur,
- de constater la sincérité des restes à réaliser.

Compte-rendu de réunions :

- SIVOS / rapporteur Mme DARRAS :

la participation de la commune s'élèvera à 58 615,56 euros en 2018. Suite à l'enquête réalisée, 7 enfants inférieur à 3 ans pourraient intégrer les effectifs de la rentrée 2018.

- SYDESL / rapporteur M. BERTHIER :

2 numéros d'urgence pour la mairie en cas d'accident sur un poteau EDF ou d'éclairage public.

- Communauté de Communes Entre Saône et Grosne (Bureau communautaire) / rapporteur Mme PUECH : changement d'un délégué titulaire de la commission d'appel d'offres. M. BORDET a été nommé Vice-président en charge des Finances. Travaux espace santé : 60 000 € prévus au budget pour agrandir le parking (trop restreint) + 38 000 € pour l'aménagement interne des bureaux des professionnels de santé. Les tarifs 2017 du centre de loisirs sont reconduits. De nouvelles activités vont être développées. Une navette sera mise en place pour les communes éloignées.

- Questions et informations diverses :

- Décoration de Noël : Mme PUECH et M. CRETIN ont reçu un fournisseur. L'option de location est trop onéreuse pour la commune. Une enveloppe de 1500 euros sera prévue au budget pour renouveler le matériel. Quelques modèles sur catalogue sont présentés au Conseil. M. LE DARD précise que les poteaux d'éclairage public ne sont pas équipés de prises de branchement.
- Compteur Linky : la parole est cédée à M. LEPONT avec l'accord unanime du Conseil. L'installation de compteurs Linky est prévue au 1^{er} semestre 2019 sur le territoire de la Commune.

La séance est levée à 20h48.

Prochaine séance : Lundi 9 avril 2018 à 19h00

SIGNATURES
Procès-verbal du Conseil municipal du 26 mars 2018

Jean-Pierre BECK	Sophie DARRAS	Marinette PUECH
Sylvain BERTHIER	Sébastien LE DARD	Marc ROBERT
Christian CRETIN	Magali MULLER	Elodie PHILIPPON